Réserve parlementaire : comment les députés PS ont été priés de financer une association anti-FN

01/03/2016 à 20h39

La Ligue de l'enseignement, proche du Parti socialiste, a bénéficié en 2015 d'une enveloppe rondelette de 268 000 euros versée par des députés PS. Notamment pour militer contre le Front national.

C'est une information qui risque de faire pester les responsables du Front national. En 2015, les députés ont pu dépenser un peu plus de 81 millions d'euros avec la réserve parlementaire de l'Assemblée nationale. Une cagnotte répartie entre les 577 élus du palais Bourbon, afin que chacun alloue des subventions à des associations ou des collectivités locales de son choix. Mais au sein du groupe socialiste, le choix a été, en partie, contraint. Selon les données mises en ligne sur le site internet de l'Assemblée nationale, lundi 29 février, pas moins de 201 députés PS ont en effet subventionné une association : la Ligue de l'enseignement. Un mouvement laïque dont le Parti socialiste est proche, et qui, en 2015, a milité contre une poussée du Front national aux élections.

Selon un document que "L'Œil du 20 heures" de France 2 a pu se procurer, mardi 1er mars, ce choix de subventionner massivement la Ligue de l'enseignement n'est pas un hasard. En septembre 2014, le président du groupe PS à l'Assemblée, Bruno Le Roux, envoie un courrier à l'ensemble de ses collègues (voir ci-dessous). Il leur "propose d'abonder un fonds géré par la Ligue de l'enseignement" et "qui sera destiné au soutien du tissu associatif dans les communes administrées par le Front national".

Plus de 268 000 euros récoltés

A la suite de ce courrier, certains députés socialistes, “près de cinquante”, font part de leur étonnement. Le 21 janvier 2015, Valérie Rabaut, rapporteure générale du budget, s’en explique.
Elle précise par ailleurs que, “sauf avis contraire exprimé auprès du groupe, l’allocation de 1 000 euros à la Ligue de l’enseignement [sera] réalisée” automatiquement. En définitive, sur les 275 membres du groupe socialiste, républicain et citoyen, 201 députés ont versé cette subvention. Pour la plupart, il s’agit de versements à hauteur de 1 000 euros, même si certains se sont montrés plus généreux. Le montant total récolté s’élève ainsi à 268 300 euros.
(…) France TV